

1

J'ADHÈRE OU RENOUVELLE MON ADHÉSION PAR CHÈQUE

- Je fais un chèque d'un montant de **30 euros***
à l'ordre de Solidarités nouvelles face au chômage

2

MES COORDONNÉES

- M. Mme.

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Tél E-mail.....

- Je suis bénévole au sein du groupe

3

DATE ET SIGNATURE

Merci de retourner ce bulletin à :

Solidarités nouvelles face au chômage
51, rue de la Fédération
75015 PARIS

La cotisation à Solidarités nouvelles face au chômage est annuelle (de janvier à décembre). Le règlement de la cotisation est la manifestation de votre engagement au sein de SNC : il vous permet d'accéder à la formation et d'assister à l'Assemblée Générale annuelle avec un droit de vote pour l'ensemble des décisions soumises lors cette assemblée.

* Si vous êtes en recherche d'emploi ou si vous avez moins de 26 ans, contactez le secrétariat national au 01 42 47 13 40.

Le règlement de votre cotisation donne lieu à la délivrance d'un reçu fiscal.

Information relative au traitement des données personnelles : L'association SNC est responsable du traitement des données. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à assurer la gestion administrative de votre adhésion (cotisations, conformément aux dispositions statutaires) et de votre profil bénévole, l'établissement d'un annuaire des adhérents ainsi que l'envoi de votre reçu fiscal. L'accès aux données personnelles est limité aux services de l'association SNC et à ses sous-traitants avec lesquels l'association est liée contractuellement afin de mener à bien l'objectif du traitement. Vos informations sont strictement confidentielles et ne sont ni communiquées, ni vendues à des tiers.

Vos données personnelles sont conservées jusqu'au non-renouvellement ou la radiation de votre adhésion. Nous pouvons également conserver vos informations au-delà de cette durée avec accord exprès. Vos données personnelles sont ensuite conservées en archivage intermédiaire pour une durée n'excédant pas les durées de prescriptions applicables.

Les informations relatives au reçu fiscal conservé pendant une durée de six ans à compter de la date à laquelle il a été établi (article L. 102 E du livre des procédures fiscales). Vous pouvez demander au responsable de traitement l'accès à vos données à caractère personnel, la rectification l'effacement de celles-ci, limitation traitement, ou du droit de vous opposer au traitement et du droit de portabilité de vos données, dans les conditions prévues au règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel. Il est également informé de votre droit d'introduire 1 réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez adresser vos demandes par email

à : dpo@snc.asso.fr, ou par la poste : SNC, RGPD, 51 rue de la Fédération, 75015 Paris.